

CECI N'EST PAS UN BULLETIN COMMUNAL

OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE



LA VILLE DÉPENSE, LES CITOYENS PAYENT !

A Ottignies - Louvain-la-Neuve, depuis l'an 2000, la majorité Ecolo/CdH/PS ne cesse d'augmenter la fiscalité locale. Le taux d'imposition communal passe à présent à 30%. **P3**



Imprimé sur du papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

CULTURE

Découvrez comment l'initiative Place aux Artistes a fait rayonner la culture et nos artistes locaux dans tout le BW, et rencontrez l'homme qui est à l'origine de cette belle réussite. **P2**

TERRITOIRE

Du développement urbanistique du hameau de Ferrière à Cérroux, au nouveau quartier Athéna-Lauzelle de Louvain-la-Neuve, nous vous proposons aussi un détour par la Place du centre qui attend désespérément de changer de look. **P4 & 5**

ÉCONOMIE LOCALE

Vous connaissez peut-être Marcel et Danielle de La Fermette à Limelette. Découvrez comment ils vivent une crise sans précédent dans secteur Horeca. **P7**

HORECA

Crise du coronavirus : quand des restaurants deviennent traiteurs. **P7**

SPORT

L'avenir de la nouvelle piscine olympique de Blocry bat de l'aile, faute de place pour un bassin d'entraînement. **P6**

COVID-19

Retrouvez toutes les informations relatives aux centres de dépistage en Brabant wallon. **P8**

L'ÉDITO

« Ceci n'est pas un bulletin communal ! » est le 2ème numéro d'une publication que nous voulons annuelle. Nous avons intitulé le premier numéro « Bulletin communal, sans détour ! », pour le différencier du Bulletin Communal officiel, premier moyen de communication utilisé par la majorité (Ecolo-CdH-PS) et le Collège communal en particulier pour informer, « à sa sauce » (souvent celle qui l'arrange d'ailleurs), la population sur les événements qui font l'actualité politique de notre commune. Nous n'avions pas caché notre démarche ni n'ambitionnions de nous substituer à cette information officielle. Simplement, dès lors que l'information diffusée dans le Bulletin communal est contrôlée par ceux-là mêmes qui définissent et mènent les actions politiques dans notre commune, notre groupe OLLN 2.0-MR trouvait important que la population puisse confronter la présentation politique des événements de la majorité à la lecture, parfois différente, de l'opposition au Conseil commu-

nal. Nous pensons en effet, que la démarche de participation citoyenne à la gestion de la cité commence par une information complète, critique et sans tabou.

Si notre premier numéro a reçu accueil plutôt positif auprès de la population, d'aucun ont regretté l'usage des mots « Bulletin communal » dans le titre de la publication, qui aurait prêté à confusion avec la publication officielle de la Ville, ce qui n'était nullement notre intention. Plus que le titre, c'est probablement le contenu qui a dérangé la majorité, et nous pouvons le comprendre. Aussi, avons-nous décidé de choisir un titre qui ne peut plus suggérer la moindre équivoque. Mais ne nous y trompons pas, la démarche reste la même : informer, sans détour, les citoyens, car nous ne sommes pas partisans de la pensée unique !

Dans ce numéro, vous découvrirez un dossier "culture" en lien avec la crise sanitaire que nous traversons, ainsi qu'une interview du nouveau

Président du Collège provincial. Dans notre nouvelle rubrique « le courrier du lecteur », c'est vous qui avez la parole et vous lirez la lettre qu'un citoyen a adressé à la Bourgmestre concernant la hausse des impôts. Nous évoquons aussi quelques grands chantiers de développement urbanistique, tant à Louvain-la-Neuve qu'à Ottignies. Et un petit mot sur une piscine dont on peut légitimement questionner le caractère olympique. Vous apprendrez aussi comment un couple de restaurateur Limelettois a réussi à faire face à la crise du Covid et la fermeture du secteur Horeca pendant de longues semaines. Enfin, vous trouverez toute une série d'informations pratiques et utiles en lien avec la crise sanitaire en dernière page de ce numéro. Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition.

Nicolas Van der Maren
Conseiller communal
Chef de file OLLN 2.0 -MR

INTERVIEW DE TANGUY STUCKENS



Tanguy Stuckens, tour à tour Conseiller communal, Vice-Président de la section locale MR à Waterloo et Président des Jeunes MR du Brabant wallon, vous n'avez que 31 ans lorsque vous devenez Député provincial. Plus récemment, le 15 octobre dernier, vous accédez au poste de Président du Collège provincial. Comment expliquez-vous une si belle ascension ?

J'y vois la volonté au sein du parti d'un renouveau et de veiller à un équilibre entre la jeunesse et l'expérience, toujours essentiel pour le bon fonctionnement des institutions et des organes politiques. J'y vois aussi une grande marque de confiance qui représente pour moi une énorme responsabilité, celle de travailler dur et d'être à la hauteur des enjeux qui me sont confiés.

Si vous deviez décrire votre façon de faire de la politique, quelle serait-elle ?

Je ne parviens pas à rester une journée dans mon bureau. Selon moi, la politique doit se construire avant tout par la rencontre, l'observation et l'analyse de terrain. Je veille à me rendre très disponible et à l'écoute du vécu de chacun. J'ai ce besoin de vivre pleinement la réalité pour prendre des décisions et des orientations éclairées. Je crois aussi beaucoup à l'intelligence collective. C'est par la confrontation, la complémentarité et l'échange que l'on conçoit les meilleurs projets et que l'on améliore leur mise en œuvre. Cela engendre aussi une adhésion plus forte aux politiques mises en place et participe d'un meilleur dialogue entre élus et citoyens.

La culture fait partie de votre portefeuille de compétences au niveau du Brabant wallon. On sait que vous êtes particulièrement attaché à cette matière, expliquez-nous...

Pour moi, la Culture révèle la richesse et le potentiel d'une société. Elle est un levier extraordinaire pour s'éveiller au monde et aux autres, pour s'évader et continuer à grandir. Les artistes sont pour moi les meilleurs ambassadeurs du vivre-ensemble et de notre cohésion sociale. Leurs créations suscitent émotions, interrogations et réflexions auprès du public et renforcent les valeurs de tolérance, de respect, d'ouverture et de bienveillance. Dans cette alchimie, il faut proscrire toute instrumentalisation ou guidance politique et consacrer deux libertés fondamentales : la liberté de création de l'artiste et la li-

berté du citoyen de poser son propre regard sur l'œuvre qu'il contemple.

Il était donc essentiel pour vous de soutenir le secteur cet été, notamment en dégagant un budget conséquent pour le projet « Place aux Artistes » qui a remporté un franc succès dans toute la province. Pouvez-vous nous en dire plus sur la genèse de ce projet ?

Sans culture, la société est vide de sens. Le confinement a rappelé ce besoin de chacun de pouvoir créer et exprimer son talent, en public ou de manière plus anonyme. Dans ce contexte de crise, nous avons mesuré les énormes difficultés auxquelles le secteur culturel a été et est toujours confronté. Ce secteur compte parmi les plus touchés. Place aux Artistes avait donc pour objectif de reprogrammer rapidement les artistes et les métiers techniques qui les accompagnent dans l'espace public et de réinvestir les places, les parcs, les cœurs de nos villes et villages. Tout devait être repensé dans l'urgence et dans le strict respect des mesures décidées par le CNS. Je reconnais que l'enthousiasme, l'énergie et le travail suscité par l'opération a dépassé mes espoirs les plus fous !

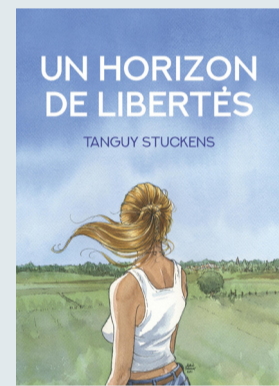
Dès le mois de mai, chacune des 27 communes du Brabant wallon s'est mobilisée autour de cette opération avec les artistes, opérateurs culturels, centres culturels, théâtres... Près de 1.000 représentations ont eu lieu aux quatre coins du Brabant wallon pour le plaisir de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs. Il a fallu faire preuve d'audace et d'optimisme,

pour prouver au final que les artistes étaient les premiers à pouvoir rebondir malgré les circonstances.

Quel est votre regard sur la situation politique à Ottignies-LLN ?

Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville incroyable qui possède de très nombreux atouts et a un grand potentiel de rayonnement au bénéfice de toute la Région. Mais quand on grandit si vite, il faut pouvoir maîtriser sa croissance, et surtout se structurer pour définir un cap sur le long terme qui soit concerté avec les habitants et les forces vives. Il me paraît essentiel de mieux concilier les trajectoires entre autorités politiques, l'UCLouvain, et les acteurs économiques, culturels et associatifs qui la composent. Ottignies-Louvain-la-Neuve a un rôle si important qu'il faut pouvoir y associer tous ceux qui peuvent contribuer à lui donner une place stratégique et légitime dans le paysage wallon.

Pour commander son livre
► tanguy@tanguystuckens.be



CRISE SANITAIRE - LA CULTURE AU SERVICE DE LA RELANCE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Les secteurs de la culture ont été frappés de plein fouet par la crise du Covid-19. Ils ont été les premiers impactés dans le temps (les manifestations de grande ampleur, puis l'ensemble des rassemblements culturels ayant été les premiers événements annulés, avant même le confinement), ils ont aussi été les derniers à pouvoir progressivement se redéployer. Se redéployer dans un monde en plein questionnement, en pleine mutation et en pleine reconstruction.

En Brabant wallon, le MR, tant au niveau provincial qu'au niveau des entités locales, a bien saisi la gravité de la situation et a réagi de manière forte. Ainsi, le Collège provincial, par l'entremise de son député Tanguy Stuckens, a dégagé un important budget pour un plan soutenant les artistes et la création artistique à hauteur de 700.000 €. Il s'agit du projet « Place aux Artistes » qui aura permis de financer les programmations, par les communes et certains opérateurs culturels de la province, d'artistes locaux, durant tout l'été, en plein air et en respectant les mesures préventives contre la propagation du virus.

Le Centre Culturel du Brabant wallon (CCBW), de son côté, a pu dégager un budget pour garantir le paiement des cachets aux artistes des spectacles et représentations qu'il a été contraint d'annuler du 13 mars au 31 août 2020. « Ainsi participons-nous à la solidarité envers les artistes et soutenons-nous la création artistique qui constitue probablement 'le symbole le plus haut et le plus visible de la liberté humaine' pour



Nicolas Van der Maren, Président du CCBW et Mary-Line Romain, Echevine de la Culture de Court-St-Etienne

reprendre les mots du Ministre Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Monsieur Pierre-Yves Jeholet » (Le Soir du 4 mai 2020), « lequel lie directement le potentiel intellectuel de la création au développement de toute société », nous explique Nicolas Van der Maren, Président du CCBW.

A moyen et à long terme, nous voulons nous projeter dans l'avenir et nous engager dans l'évolution de notre société, et de sa culture.

Comme Bernard Foccroulle, musicien, compositeur et directeur d'opéra, le groupe OLLN 2.0-MR considère que si la sauvegarde du secteur culturel est essentielle pour les travailleuses et travailleurs culturels, elle l'est, également, pour la société toute entière. « Nous allons au-devant d'un tsunami économique aux conséquences sociales très sévères : si on considère que les arts et la culture sont de l'ordre du divertissement voire d'un vague supplément d'âme, il n'y aura aucune raison d'en faire une priorité. Si par contre, on admet que le champ culturel contribue fortement par ses questionnements, ses inventions, ses créations, à nourrir la société, à la faire tenir, à la faire vivre, à la maintenir en mouvement, alors il faut penser et agir autrement » (Le Soir du 12 mai 2020).

C'est dans cet état d'esprit que les responsables politiques doivent avancer, penser leurs politiques, se réinventer pour « nourrir la société, la faire tenir, la faire vivre, la maintenir en mouvement » ! Telle est l'approche que nous soutiendrons au sein du groupe OLLN 2.0-MR.

ARTISTE UN JOUR, ARTISTE TOUJOURS !

► Le MR obtient le statut de l'artiste dans l'accord du gouvernement fédéral.

Découvrez le détail de notre proposition sur <https://www.mr.be/un-nouveau-statut-d-artiste-pour-liberer-la-creation/>

LA VILLE DÉPENSE, LES CITOYENS PAYENT !



A Ottignies-Louvain-la-Neuve, depuis l'an 2000, la majorité augmente la fiscalité locale à travers deux impôts :

- le précompte immobilier, et
- l'impôt des personnes physiques

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour depuis 2019 ?

Pour le Précompte immobilier :

- Les centimes additionnels passent de 2.100 à 2.400,
- Vous ne payez donc plus 6,7%, mais bien 7,7%.
- Chaque propriétaire paie donc en moyenne 155€ en plus cette année.

Pour l'impôt des personnes physiques :

- Le taux d'imposition passe de 26,25% à 30%,
- Chaque habitant paie donc en moyenne 180 € supplémentaires.

→ Pour un couple actif propriétaire de son logement à Ottignies Louvain-la-Neuve : l'augmentation est de 515 € !

↗ En 20 ans, les recettes fiscales de notre commune passent de 8 à 32,3 millions €

Sans parler de l'accroissement et/ou la création de diverses taxes : taxe de séjour, taxe zone bleue, sur le golf, sur les surfaces commerciales, sur les guichets de banque, sur les parkings payants, etc.

COURRIER DES LECTEURS

Envie de nous interpeller ?
▶ Ecrivez-nous via <https://www.olln20.be/partagez-vos-idees/>

LETTRE À LA BOURGMESTRE CHANTRY ET SON COLLÈGE

Vous avez été nombreux à réagir suite à l'augmentation des taxes locales dans notre commune. Nous créons donc cette nouvelle rubrique afin de vous donner la parole.

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevins,

Concerne : **Augmentation d'impôts et taxes communaux.**

J'ai découvert à la lecture des Bulletins communaux 219 et 223, des articles exposant la nécessité d'une très substantielle augmentation de l'impôt communal et du précompte immobilier.

Permettez-moi de vous exposer ici, sans langue de bois, le profond dépit que m'inspire la situation financière communale, qui n'est malheureusement que trop à l'image des situations financières de toutes les institutions publiques, à tous les niveaux de pouvoir de notre pays.

Le taux d'imposition sur l'impôt des personnes physiques est porté à 7.7%, ce qui représente une majoration de 15% par rapport aux dernières années, et de 28% par rapport au taux de 2014 qui était de 6%, taux encore pratiqué aujourd'hui dans la plupart des communes voisines.

En ce qui concerne les centimes additionnels sur le précompte immobilier, je découvre qu'ils sont portés de 2100 à 2400, ce qui représente une majoration de 14.3%. Dans le même temps, ceux des communes voisines restent pour la plupart à 1400, 1600 ou 1900.

Le recours à ces augmentations est d'autant plus étonnant que, dans les dernières années, la population contributive ottintoise s'est visiblement accrue.

Ottignies LLN a ainsi, maintenant, le lamentable privilège d'être, après Court Saint-Etienne, la commune la plus taxée du Brabant Wallon central, avec des taux d'impôts locaux proches de ceux des communes les plus défavorisées de Wallonie ...

Je ne crois pas nécessaire de vous informer que, dans le même temps, ma pension de retraite, légèrement supérieure au "seuil de pauvreté" (je suis en effet un privilégié !), n'a évidemment pas suivi le même rythme d'augmentation...

Vous justifiez vos majorations d'impôts et taxes communaux, comme le font depuis toujours tous les gestionnaires de l'argent public, par l'irrépressible augmentation des dépenses, par l'insuffisance des subventions ¹ et des recettes, parmi lesquelles, en particulier, l'insuffisance des recettes de précompte immobilier causée par les exonérations accordées, à titre de faveur, à certains dont je regrette bien de ne pas faire partie ².

Bref, vous dégagez votre responsabilité en vous présentant en victimes d'une situation imposée par des pouvoirs supérieurs, qui, les ingrats, ne prennent pas en compte vos "politiques volontaristes".

Ils vous contraignent ainsi, dites-vous, à compenser l'insuffisance des financements que nécessitent vos politiques,

par des prélèvements supplémentaires sur la population. A cet effet, la méthode est désormais bien connue, simple et pratiquée depuis toujours par tous les mandataires publics, de tous bords : il suffit de plonger la main dans la poche des concitoyens. Et hop, le tour est joué. Facile, non ?

Moi, j'ai appris, dès mon plus jeune âge, avec mon premier "argent de poche", une règle simple qui énonçait l'inverse, à savoir que les dépenses doivent être adaptées en fonction des recettes.

Cela signifie, pour un bon gestionnaire, que lorsque ses ressources financières sont insuffisantes, il réduit et adapte sa politique de dépenses, c-à-d que quand il s'aperçoit que ses "politiques volontaristes" ne sont pas financées, il se contente de politiques moins volontaristes mais accessibles. J'illustre mon propos en termes plus simples, par un exemple : quand j'ai faim, mais que je n'ai pas les moyens de réserver une table dans un "Gault et Millau" étoilé, je vais à la friterie de la gare. C'est simple, non ?

En outre, vous évoquez généralement que vos dépenses sont "incompressibles".

Figurez-vous que les miennes le sont aussi ! Mais moi, je n'ai pas la possibilité d'aller puiser dans la poche des autres, et par conséquent, je réussis quand même jusqu'à présent, volens nolens, à comprimer mes dépenses dites incompressibles. Et croyez bien qu'il m'est extrêmement désagréable et irritant de devoir renoncer à des soirées à l'opéra ou au théâtre, par exemple, pour assurer le paiement d'un supplément de précompte immobilier ...

Si, au prix de sacrifices, j'arrive à maintenir mon budget à l'équilibre ³ et si les communes voisines y arrivent également, ne devriez-vous pas pouvoir y arriver aussi ?

Malgré tout, je garde toujours, ingénûment, l'espoir de rencontrer un jour des gestionnaires publics fiers d'annoncer qu'ils ont contenu leurs dépenses, en renonçant au superflu et à l'inutile, alors que jusqu'ici ils s'enorgueillissent toujours d'avoir pu augmenter leur budget, pour se plaindre ensuite de n'en avoir quand même pas eu assez...

En vous remerciant d'avance de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de mes sentiments distingués, mais très dépités,

¹ Dans chaque commune, les gestionnaires ne manquent jamais d'étaler leur bonheur et leur fierté d'avoir pu décrocher des subventions. Ils

feignent évidemment d'ignorer que, si ces subventions sont gratuites pour eux, elles ne le sont pas pour leurs contribuables dont les impôts

financent les subventions reçues par leur propre commune et par toutes les autres...

² Vous avez eu, en même temps, l'impudence de lancer une campagne de révision des revenus cadastraux dans le but de compenser autant que

faire se peut les cadeaux faits aux quelques privilégiés exonérés...

³ J'ai bien conscience de la chance que j'ai encore d'y parvenir, sachant que beaucoup n'y arrivent plus qu'en sacrifiant des besoins essentiels (alimentaires, médicaux, ...) ou, pire encore, n'y arrivent plus du tout et doivent avoir recours à la générosité publique.

Louis Mathot, habitant de Limelette

CÉROUX : DU BÉTON OU UN PARC ARBORÉ ?



A Ferrière (Céroux), petit hameau villageois d'une quinzaine d'habitations, deux projets de développement s'opposent : d'une part, une promotion immobilière pour la construction de 29 nouveaux logements, et de l'autre, le projet d'une fondation

citoyenne de gestion d'un parc arboré avec résidences d'artistes du 9ème art en habitat léger. Ce parc, accessible à tous, accueillerait diverses activités rurales (potagers, maraichages, ruchers, etc).

Avec ce deuxième projet, une prome-

nade thématique sur les pas d'Hergé serait en outre balisée.

Deux projets pour deux visions politiques diamétralement opposées. Si la majorité a déjà passé au vote l'ouverture d'une voirie pour permettre le projet immobilier de 29 nouveaux logements, le groupe OLLN 2.0-MR soutient, quant à lui, le projet des riverains, ce qu'il n'a pas manqué de le faire savoir lors des Conseils communaux de juin et septembre derniers.

Ce projet nous semble particulièrement intéressant en ce qu'il rencontre de nombreux objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que de nombreuses actions du Plan Stratégique transversal de la Ville en matière de « soutien au développement de nouvelles formes de logement », de « densités adéquates au bon endroit », d'aménagements collectifs favorisant la rencontre, d'espaces verts, d'environnement et de biodiversité, mais aussi en matière de culturelles, touristiques.

Par ailleurs, ce dernier fait écho aux politiques que la Ville mène en matière de culture autour de la bande dessinée.

En outre, « il est porté par des citoyens engagés qui ne se sont pas contentés de rouspéter ou de contester mais qui se sont retroussés les manches pour proposer une alternative et qui se font même forts de réunir les fonds nécessaires à la réalisation dudit projet », a souligné Nicolas Van der Maren, Conseiller communal et Chef de file OLLN 2.0-MR lors du Conseil communal du 8 septembre 2020. « C'est tout à fait en phase avec nos aspirations (tous partis confondus à Ottignies-LLN) à plus de participation citoyenne ! ».

Les riverains ont en effet d'ores et déjà créé la Fondation La Ferrière et ont lancé un crowdfunding afin de réunir les fonds nécessaires à l'achat du terrain en question.

Le projet vous intéresse ?

- > Informez-vous via leur page : <https://www.facebook.com/FondationLaferriere/>
- > ou par e-mail à : fondationlaferriere@gmail.com

A QUAND UN CENTRE VILLE DIGNE DE CE NOM À OTTIGNIES ?

Ottignies-Louvain-la-Neuve est une ville plutôt atypique, coupée en deux par la vallée de la Dyle avec, d'un côté, les anciens villages de Céroux-Mousty, de Limelette et d'Ottignies, et de l'autre, Louvain-la-Neuve qui s'est développé à la faveur de l'installation de l'Université. Nous avons coutume de dire que nous comptons deux centres villes, celui de Louvain-la-Neuve constitué de l'axe Esplanade/Grand Place, et celui d'Ottignies (axe Espace Cœur de Ville - Place du centre).

Si le premier centre-ville a connu de beaux développements ces dernières années (tant en termes de logements que de commerces et d'Horeca), et connaît une réelle animation de centre-ville (avec Louvain-la-Plage et Louvain-la-Neige), il faut bien admettre que le centre d'Ottignies fait pâle figure à côté : le Douaire, l'Espace Cœur de Ville et la place du Centre sont tous actuellement des parkings à ciel ouvert. Les abords de la place du Centre ont fait l'objet de travaux à répétition mettant à mal les quelques commerces présents.

Lors du Conseil communal du 29 septembre 2020, la Conseillère communale OLLN 2.0-MR, Bénédicte Kaisin, est revenue sur ce dossier, pressant le Collège d'enfin aboutir avec un réel projet de nouveau centre urbain à Ottignies. « De nombreuses études ont pourtant déjà été mises en route ces dernières années, comme : le PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) du Douaire, le Schéma général d'aménagement du centre d'Ottignies, le master plan des abords de la gare » rappelle Bénédicte, « tous ces outils urbanistiques se superposant les uns sur les autres », la Conseillère communale évoquant l'image des poupées russes.

Constatant que ce dossier était à l'arrêt, alors que les immeubles situés dans l'îlot central de la Place du Centre avaient pourtant d'ores et déjà tous été acquis par la Ville, le Groupe OLLN 2.0-MR a

questionné le Collège sur ses intentions, sur sa vision pour le centre d'Ottignies. La Ville dispose en effet de la maîtrise foncière de la zone, ce qui représente un atout inestimable et permettrait à la Ville de se substituer à tout promoteur pour développer un centre-ville convivial aux bénéfices des Ottintois. L'endroit est stratégique, tant au niveau de l'habitat que du commerce, peut-être aussi pour redessiner enfin une véritable place communale, lieu de rencontres et de convivialité, autre qu'un parking.

Alors que son prédécesseur criait haut et fort qu'on ne pouvait reprocher au collège de ne pas avoir de vision vu le nombre d'études lancées ces dernières années, la Bourgmestre actuelle a avoué n'avoir aucun plan ni projet ficelé à présenter à la population ou même au Conseil communal. Elle a toutefois promis que le dossier avançait et qu'on y reviendrait prochainement... Cela est bien entendu notre vœux le plus cher, car il s'agit ici d'un projet de rénovation urbaine prioritaire et d'envergure à mettre en route dans les plus brefs délais !



LE « SOL » ATHÉNA-LAUZELLE - UN NOUVEAU QUARTIER EXEMPLAIRE POUR LOUVAIN-LA-NEUVE ?



Fin septembre, le Conseil communal a voté un avant-projet de Schéma d'Orientation Local (« SOL ») et s'est prononcé en faveur de la poursuite de l'élaboration de ce SOL qui fera prochainement l'objet d'un à un étude environnementale (un « RIE » ou Rapport d'Incidence sur l'Environnement) avant d'être soumis à enquête publique et à l'avis de la Commission Consultative d'Aménagement du territoire et de la mobilité (« CCATM »).

Concrètement il s'agit de planifier et d'organiser l'urbanisation de quelques 30 hectares situés entre le bois de Lauzelle et le Boulevard du même nom pour laquelle la majorité en place depuis 2001 a obtenu une nouvelle destination pour du logement avec forte densité (80 logements à l'hectare) au Plan de Secteur au terme d'une longue procédure qui débuta déjà en 2007. (ndlr, cette zone était initialement réservée aux activités économiques).

En synthèse, cet avant projet de SOL (élaboré par l'Université, propriétaire des terrains) prévoit une zone académique de 3 ha à l'endroit de la ferme actuelle, une zone équivalente à l'autre extrémité pour des activités économiques, une zone verte de traverse reliant le boulevard de Lauzelle et le bois, et 18 ha réservés pour 1400 logements répartis en 4 quartiers qui sortiront de terre en 3 phases :

- **“Le quartier mixte”**,
commerces de proximité et services le long du boulevard de Lauzelle avec 180 logements /ha et des hauteurs de R+3 jusqu'à R+6
- **“Les Pentes du bois”**
avec 110 logements/ha et des hauteurs de R+3 jusqu'à R+5;
- **“Les plateaux”**
avec 100 logements/ha et des hauteurs de 2 étages jusqu'à R+3 ; et,
- **“Le Parc”**
avec 135 logements/ha et des hauteurs de R+3 jusqu'à R+6 .

Par ailleurs, 3 opérateurs publics seront invités à participer au projet pour un total de 530 logements sur les 1400 prévus ce qui mérite d'être souligné. Il s'agit de l'APIBW (Régie foncière provinciale) pour 250, Notre Maison (société de logements et de services publics) pour 140 et le CLT (Community Land Trust) à créer pour 140 également.

Lors du débat en Conseil communal, si l'ensemble du Conseil communal a accueilli positivement les efforts déployés pour une plus grande participation citoyenne lors de cette première phase d'élaboration du SOL et afin de faire de ce quartier un quartier exemplaire du point de vue environnemental, le Groupe OLLN 2.0-MR a toutefois émis quelques interrogations restées sans réponse claire.

● **1.** Les citoyens interrogés dans le cadre de cette participation ont exprimé clairement leur préférence pour des maisons ainsi que pour un habitat le moins dense et le moins haut possible. Avec les densités proposées allant de 100 à 180 logements/ha suivant les quartiers, et des hauteurs pouvant atteindre 6 étages de haut, le projet ne répond pas à ces souhaits légitimes.

● **2.** On relève aussi dans la consultation le souhait d'une mobilité diversifiée, mais n'excluant pas pour autant les voitures ; ainsi que des interrogations sur l'avenir du Boulevard de Lauzelle en tant que pénétrante d'accès aux équipements sportifs et aux établissements scolaires, sans compter la liaison directe avec Ottignies.

Dans le projet, on n'autorise qu'un véhicule par logement, et les voitures devront être laissées dans 2 parkings en silo disposés à chaque extrémité de la zone constructible, et un sous terrain le long du boulevard. Avec quelles solutions pour les personnes à mobilité réduite ?

De plus, le devenir du Boulevard de Lauzelle, qui pourrait même être fermé sur toute la longueur du projet , n'est pas encore décidé.

● **3.** De très nombreux opérateurs publics (un tiers des logements leurs sont réservés) et privés devront intervenir pour concrétiser ce projet. « Comment coordonner et répartir ces opérateurs dès lors que le projet se concrétisera par phases en 3 étapes, qu'il y aura 4 zones avec des densités différentes et des typologies de constructions différentes (allant de l'immeuble à appartements aux maisons unifamiliales mitoyennes dont on ignore encore la proportion retenue), et dès lors que la mixité sociale souhaitée imposera que tous les opérateurs interviennent à la fois dans chaque quartier ? », a demandé le conseiller Jacques Otlet. Pas de réponse à ce stade.

Comment éviter les promoteurs investisseurs dans ces conditions?

● **4.** Ces 1400 logements ajoutés aux autres projets immobiliers, en cours de réalisation sur le territoire communal, traduit une ambition en nombre de nouveaux logements nettement supérieure aux projections démographiques officielles pour Ottignies-LLN. Calculs spéculatifs ?

Si le groupe OLLN 2.0 MR ne s'oppose pas à la poursuite de la réflexion et de l'élaboration du SOL, dès lors qu'il n'a pas obtenu de réponses aux questions susmentionnées, pourtant essentielles, quatre de ses conseillers se sont abstenus. L'ensemble du groupe estime qu'il faudra répondre à ces préoccupations dans la suite de la procédure. Un projet aussi ambitieux et important pour l'avenir et la qualité de vie dans notre ville mérite une réflexion aboutie.



BLOCRY : LA SAGA DE LA PISCINE OLYMPIQUE QUI N'EN SERA JAMAIS UNE...



OLLN et Wavre constituent sans conteste le pôle culturel et sportif du centre et de l'est du Brabant wallon. Nous pouvons être fiers de tous ces investissements consentis en faveur du sport ces dernières années, et leur fréquentation nous démontre tous les jours le bien fondé de cette politique en faveur de notre population.

Nos anciennes piscines de Blocry nécessitant de très gros et coûteux travaux de rénovation qui auraient nécessité leur fermetures pendant de longs mois, les 3 copropriétaires que sont la Ville, l'Université et l'Adeps ont opté pour une nouvelle piscine à construire sur le site, et qui aurait des dimensions olympiques.

Très vite, la Région et la Province du BW ont soutenu financièrement ce projet qui autorisera les entraî-

nements et le sport de haut niveau, mais aussi la natation pour tous via des aménagements techniques permettant toutes les pratiques. C'est donc 14 millions d'euros qui seront investis par les pouvoirs publics dont 3 millions à charge de la Ville.

Pour être reconnue olympique officiellement et accueillir des compétitions, il aurait fallu encore ajouter un budget complémentaire pour réaliser quelques infrastructures dont un deuxième bassin dit d'entraînement; et les budgets disponibles aujourd'hui ne le permettent malheureusement pas. Dont acte, mais fallait il pour autant enterrer définitivement cette possibilité en optant pour un terrain trop exigu pour permettre pareille extension dans l'avenir ?

Notre groupe politique a soutenu avec force ce projet depuis le début de la réflexion, et nous sommes bien conscients que les budgets disponibles ont des limites.

Mais un investissement public de cette ampleur doit pouvoir se projeter sur des dizaines d'années, et autoriser à terme les travaux complémentaires nécessaires à la reconnaissance olympique quand nous disposerons des moyens financiers nécessaires. Nous avons donc plaidé pour une implantation qui aurait permis les aménagements additionnels indispensables, comme par exemple le site des anciens terrains de rugby en face des terrains de football sur le boulevard de Lauzelle; mais en vain.

Au grand étonnement des nageurs de haut niveau et de leur Fédération, la majorité a opté pour une localisation qui ne permettra jamais les extensions nécessaires comme le bassin d'entraînement car coincée entre le centre sportif, la route de Blocry et le boulevard de Lauzelle, en lieu et place des bulles de tennis et du parking actuels à côté du dojo qui se fait attendre depuis si longtemps.

La nouvelle piscine aura donc bien les dimensions requises, mais elle ne pourra jamais être reconnue olympique faute de place, et par manque de vision sur le long terme de nos décideurs d'aujourd'hui.

Cette saga est déplorable, et les générations de demain seront en droit de nous le reprocher !!

NOTRE VILLE ENTRE DANS LA MODERNITÉ



Facebook a été ouvert au grand public en 2006. Il aura fallu attendre 2020 pour que notre Ville y ouvre sa page afin d'informer ses citoyens sur un des sites les plus utilisés et alors que celui-ci n'est peut-être déjà plus utilisé par les plus jeunes pour communiquer et s'informer...

Cependant c'est une belle avancée tant la communication sur ce réseau était cacophonique, chaque échevin allant de sa petite publication d'info. Nous pouvons peut-être juste déplorer que cette page ne fut ouverte qu'en fin de confinement alors que la situation aurait nécessité une communication active aux premières heures de confinement (rappelez aussi en passant qu'une communication toute-boîte papier a été distribuée fin mai alors que nous étions confiné depuis mi-mars).

Quelques semaines plus tard, ce fut au site Internet oln.be de faire peau neuve : nouveau style, nouvelles couleurs, nouveaux menus, nouvelles présentations, etc. Le contenu lui est plus ou moins resté le même. Une avancée vers le web2.0, plus participatif, est aussi faite. Il est par exemple, possible de s'inscrire en tant que représentant d'association ou commerçant afin de créer et mettre à jour sa fiche informative et publier des événements publics.

Certains mettront peut-être un peu de temps à s'y retrouver. Certaines choses sont perfectibles aussi. Comme lorsque vous cliquez sur « Je suis » puis « Situation de handicap », on vous propose « L'art dans la ville » puis la « Découverte de la ville nouvelle » et seulement en cinquième et dernier lien « Une ville accessible pour tous ». Ou encore

en consultant la page « Je suis / Nouvel arrivant » le premier article qu'on vous propose est « Centimes additionnels au précompte mobilier et taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques », avouez qu'il y a plus chaleureux comme accueil !

Malgré ces petites « maladies de jeunesse », nous saluons ces avancées. En effet, nous avons enfin été entendus ! Depuis plusieurs années, notre groupe n'a eu de cesse de suggérer au Collège de moderniser sa communication sur le Net. Voilà qui est fait. Nous espérons que l'évolution des moyens de communication de la Ville sera permanente et adaptée aux besoins de chacun. Nous continuerons de notre côté à faire nos suggestions dans la démarche positive qui est la nôtre !

Denis Vandenberg, Président de la section MR d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

RENCONTRE AVEC MARCEL HOEFKENS ET DANIELLE VANDEBIST DE LA FERMETTE À LIMELETTE



La crise du Covid avait déjà lourdement impacté les petits indépendants de l'HORECA durant la première vague du Covid, laissant nombres d'entre eux dans des difficultés financières sans précédent.

La seconde vague de l'épidémie et la décision controversée de re-fermeture du secteur, sonnera sans nul doute le glas de nombreux restaurateurs, traiteurs, cafetiers et propriétaires de snacks dans tout le pays.

Nous avons décidé d'aller à la rencontre de Marcel Hoefkens et Danielle Vandebist, gérants de La Fermette à Limelette, afin qu'ils nous expliquent comment ils tentent de rebondir dans cette crise.

Danielle, Marcel, attardons-nous tout d'abord sur vous. Depuis combien d'années habitez-vous à Ottignies LLN ? Nous sommes arrivés en juillet 2013 dans la commune d'Ottignies en relançant les activités du restaurant "La Fermette" à Limelette. D'un café-restaurant, nous avons gardé le côté restaurant et éliminé le côté "bistro" qui ne nous convenait plus.

La crise du Covid a été vécue par beaucoup d'indépendants com-

me une épreuve particulièrement difficile car inattendue. Comment avez-vous "résisté" entre mars et juin ? Avez-vous constaté un changement dans les comportements/la consommation de vos clients ? Si oui, comment vous êtes-vous adaptés ?

Depuis le début du confinement, nous avons opéré un revirement complet de nos activités et proposant à présent un service "traiteur" à nos clients. Un service traiteur légèrement différent de ce qui était connu avec des plats du jour à emporter (ou livrés gratuitement dans un rayon de 5 km sur demande), à un prix très bas afin de participer à l'effort citoyen.

Notre clientèle habituelle semble bien apprécier ce nouveau concept et nous a, en grosse majorité, suivi, même pendant la période de déconfinement

Nous gardons depuis lors un service traiteur un peu plus étendu, toujours en gardant des prix accessibles à tous (plats du jour à entre 7 et 8 euros, et menu avec 1,5 litre de potage pour 10 euros).

Beaucoup de personnes de notre commune vivent avec un budget nourriture assez restreint, une partie de notre clientèle est d'ailleurs

retraîtée et nous nous faisons fort de leur fournir tous les jours des produits frais et des plats équilibrés.

Beaucoup de villes voisines telles que Court St Etienne, Lasne et Waterloo ont débloqué des budgets importants (650.000€ pour Waterloo) et mis en place une série de mesures de soutien pour leurs commerçants sous forme de bons d'achats. Que pensez-vous des mesures mises en place par le Collège de notre Ville ?

En ce qui concerne l'aide ou l'appui de la commune, elle est presque inexistante pour les petits commerces de proximité à Limelette. Nous avons comme image de retour qu'il n'y a que Louvain-la-Neuve qui nécessite l'attention de la Commune.

Pour ce qui est d'éventuels budgets à débloquer pour les commerçants, rien n'a jamais été fait autour de nous quand les travaux empêchaient les riverains d'accéder à certains commerces, alors que vous dire à ce propos, à part avoir un réel scepticisme à l'égard de nos élus.

A la fois en tant qu'indépendants qu'en tant que citoyens ottignois, avez-vous des suggestions, des pistes d'amélioration à suggérer à notre Ville et ses Echevins en matière de mobilité, développement durable, de l'aménagement du territoire, du commerce ou tout autre compétence communale ?

A part le fait de faire pousser un maximum de béton dans la commune, il serait judicieux de re-faire vivre certains quartiers en organisant des festivités ou activités, ou en supportant certains groupes et associations qui essayent d'en organiser (cela évidemment hors problèmes Covid), il faudrait donner aussi les moyens aux centres spor-

tifs d'attirer plus les jeunes vers le sport avec une faible participation financière.

Il y a à Limelette, et aux alentours, une histoire et un patrimoine riche (entre autres les nombreux châteaux qui se trouvaient sur l'entité) qu'il serait également intéressant de remettre au goût du jour et essayer de faire connaître davantage. Certains Limelettois sont d'ailleurs de véritables encyclopédies (vivantes), profitons-en tant qu'il est encore temps.

Traiteur La Fermette

Rue de l'Europe, 10

1342 Limelette

→ Ouvert tous les jours



(sauf le samedi) de 8h à 12h et de 17h à 19h

• Menus hebdomadaires publiés sur Facebook
• Rôtisserie et menu
3 services le dimanche

► Commandes au
0494/681.813

► <https://www.facebook.com/Restaurant-La-Fermette-Limelette-1262385750544042>

INFOS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Association des Médecins Généralistes d'Ottignies Louvain-La-Neuve et Court-St-Etienne AGECOB

1733 - <https://www.agecob.be>

Poste médical de garde de Louvain-La-Neuve

Avenue Eistein, 11

Week-ends et jours fériés

02/38.50.500 - <https://www.medecindegardewb.be>

Pharmacies de garde

0903/99 000 (1,5€/min) - www.pharmacie.be

Vétérinaires de garde du Brabant wallon

02/221.08.40 - <https://vetosurgence.be>

NUMEROS D'URGENCE

Ambulances et pompiers - 100 ou 112

Police - 101

Centre anti-poisons - 070/245.245

<https://www.centreatipoisons.be>

Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales - CPVCF

02/539.27.44 - <http://www.cpvcf.org>

Ecoute Violences Conjugales - 0800/30.030

<https://www.ecouteviolencesconjugales.be>

Child Focus - 116 000 - <https://childfocus.be>

Ecoute Enfants - 103 - www.dgde.cfwb.be

Centre de Prévention du Suicide

0800/32.123 - <https://www.preventionsuicide.be>

Protection des Animaux - DierAnimal

1718 - <https://www.dieranimal.be>

INFORMATIONS PRATIQUES

Administration communale

Espace Coeur de Ville, 2 - 1340 Ottignies

010/43.60.00

contact@olln.be - <https://www.olln.be>

Antenne administrative de Louvain-la-Neuve

Voie des Hennuyers, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

010/43.61.50

antennelln@olln.be - <https://www.olln.be>

Centre Public d'Action Sociale - CPAS

Espace Coeur de Ville, 1 - 1340 Ottignies

010/43.65.11

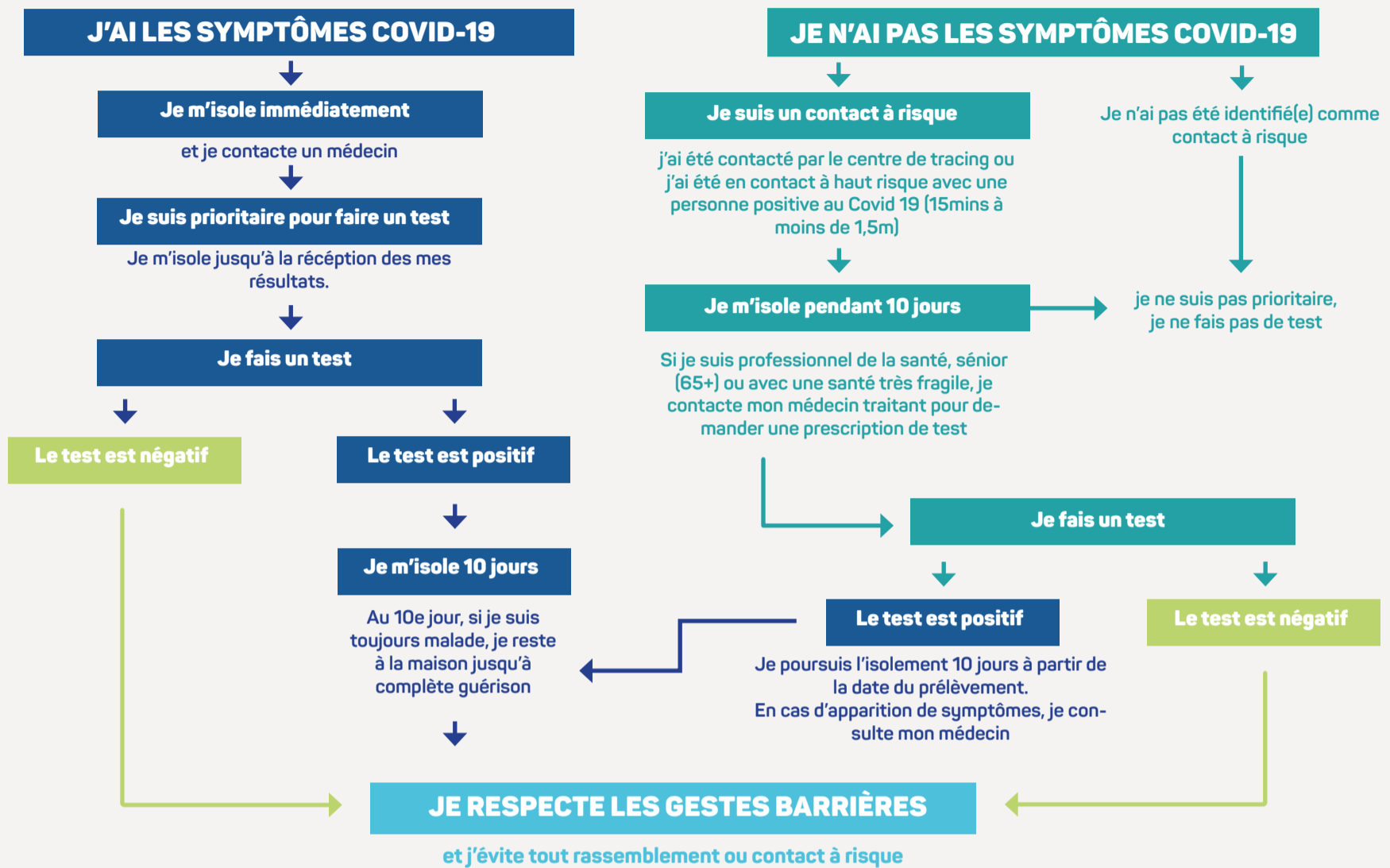
contact@cpas.olln.be - <https://cpas.olln.be>

Antenne CPAS de Louvain-la-Neuve

Voie des Hennuyers, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve

010/45.65.12

contact@cpas.olln.be - <https://cpas.olln.be>



La COVID-19 affecte les individus de différentes manières. La plupart des personnes infectées développent une forme légère à modérée de la maladie et guérissent sans hospitalisation.

Si vous présentez des symptômes graves, consultez immédiatement un professionnel de santé. Avant de vous rendre chez votre médecin ou dans un établissement de santé, contactez-les toujours par téléphone.

Symptômes les plus fréquents

- fièvre
- toux sèche
- fatigue

- maux de tête
- perte de l'odorat ou du goût
- éruption cutanée, ou décoloration des doigts ou des orteils

Vous trouverez des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur l'épidémie covid-19 sur ce site officiel SPF Santé :

> <https://www.info-coronavirus.be/fr/>

Symptômes moins fréquents

- courbatures
- maux de gorge
- diarrhée
- conjonctivite

Symptômes graves

- ▶ difficultés à respirer ou essoufflement
- ▶ sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine
- ▶ perte d'élocution ou de motricité

Un call center est également accessible via ce numéro d'appel gratuit

0800 14 689

<p>Centres de testing Covid en Brabant wallon</p> <p>Les centres de dépistage ne sont accessibles que pour les patients munis d'une ordonnance de leur médecin, de type e-form, ou à défaut, du code à 16 chiffres/lettres envoyé par SMS par la plateforme fédérale de « tracing ».</p> <p>Attention : le simple code QR ne suffit pas, le Centre ne pourra pas vous tester si vous n'avez pas une ordonnance conforme ou le code à 16 chiffres/lettres reçu par SMS.</p>	<p>Ouvert 7j/7 de 13h à 19h (Drive in + Accès à pied)</p> <p>LASNE Parking du Royal Union Route de Genval, 26 -1338 Lasne Du lundi au vendredi de 13h à 15h (Drive-in)</p> <p>GREZ-DOICEAU Rue Auguste Goemans, 20 - 1320 Hamme-Mille Du lundi au vendredi de 10h à 12h (Drive-in)</p> <p>NIVELLES Hôpital de Nivelles Rue Samiette, 1 - 1400 Nivelles Du lundi au samedi de 14h à 18h (Accès à pied)</p>	<p>VILLERS-LA-VILLE Rue de Priesmont, 32 - 1495 Villers-la-Ville Du lundi au vendredi de 11h à 13h (Drive-in)</p> <p>JODOIGNE Rue de Piétrain 61A - 1370 Jodoigne Du lundi au vendredi de 13h à 14h30 (Drive-in)</p> <p>TUBIZE CH Jolimont Avenue de Scandiano, 8 -1489 Tubize Du lundi au vendredi de 13h à 17h (Drive-in)</p>
<p>OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE Salle communale Jules Ginion, 1 1341 Céroux-Mousty</p>		